

DESCRIPTIF DE MODULE – ANNEE ACADEMIQUE 2020-2021

Domaine	Design et Arts Visuels	
Filière	Communication Visuelle	
Orientation	Cinéma	
Intitulé du module	Rencontres et Masterclasses I	
Code	2CVci16	DCV303463F19
Type de formation	Bachelor	
Semestre	Semestre 3	
Crédits ECTS	2	
Prérequis	Aucun	
Langue	Français	
Lieu	ECAL	

Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	<p>Ce module vise à offrir aux étudiant·e·s la possibilité de rencontrer des personnalités issues du monde du cinéma ou de l'art contemporain, de se confronter à leurs univers, leurs savoir-faire et leurs expériences.</p> <p>Ces rencontres doivent amener les futur·e·s réalisateur·trice·s à développer leur curiosité, leur ouvrir le champ de la création et leur permettre de réfléchir à leur position en tant que cinéaste, auteur·e, scénariste, technicien·ne dans la chaîne de création d'un film, de l'écriture à la valorisation des œuvres cinématographiques.</p>
Contenu et formes d'enseignement	<p>En lien avec les nombreuses masterclasses organisées par l'ECAL, ainsi que celles mises sur pied en collaboration avec des institutions telles que la Cinémathèque suisse (CSL), le Théâtre de Vidy, la Haute Ecole de Musique (HEMU), la Haute Ecole de Théâtre de Suisse Romande (La Manufacture) ainsi que l'Ecole des Teintureries, les étudiant·e·s sont amené·e·s à côtoyer de près la création contemporaine.</p> <p>Elles/ils doivent se préparer en amont de chaque rencontre, par le biais de lectures et visionnages de films. Cette préparation est effectuée sous la direction de leur enseignant·e.</p> <p>A l'issue de l'ensemble des rencontres, un travail personnel (sous une forme qui est déterminée par l'enseignant·e) est réalisé par chaque étudiant·e.</p>
Modalités d'évaluation et de validation	<p>Les compétences des étudiant·e·s sont évaluées par l'enseignant·e sur la base du travail personnel effectué.</p> <p>L'évaluation prend également en compte l'assiduité et la participation active des étudiant·e·s aux masterclasses.</p> <p>Pour l'obtention des crédits, l'étudiant·e doit obtenir la note de 4 au minimum.</p>
Modalités de remédiation et de répétition	<p>Remédiation possible par un nouveau travail dont la consigne est similaire à celui déjà réalisé.</p> <p>Pas de remédiation possible après répétition du module.</p> <p>Répétition l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le responsable de l'orientation.</p>
Enseignant·e	Laurent Guido

Responsable du module	Lionel Baier	
Descriptif validé le	14 octobre 2020	par Lionel Baier